

Paris, le 10 avril 2015

11^{ème} édition des Trophées APAJH : les candidatures sont ouvertes !

Les projets innovants, inattendus, créatifs... et citoyens sont attendus jusqu'au 21 août 2015

Cérémonie pionnière au sein du monde du handicap, les Trophées de l'APAJH s'inscrivent dans une vision positive et inclusive du handicap. Ils récompensent des initiatives d'origine publique ou privée permettent la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap. Les candidats ont jusqu'au 21 août pour déposer leur dossier ; les lauréats seront sélectionnés par un jury composé de personnalités issues de différents horizons (politiques, institutionnels, médiatiques, associatifs).

Récompenser une vision positive et engagée

Les Trophées, instants de solidarité, de fraternité, et porteurs d'un autre regard sur le handicap, sont à l'image de l'APAJH. Mêlant projets ambitieux et spectacle proposés par des artistes renommés et jeunes talents en situation de handicap, l'objet de cette remise de prix est d'ajouter les différences, sur scène et dans la salle.

« Les Trophées nous permettent de voir comment notre société qui pourrait être violence et exclusion, doit évoluer vers plus de solidarité, plus d'humanité », comme le précise Jean-Louis Garcia, Président de la Fédération des APAJH lors de son discours d'ouverture de la 10^e cérémonie en novembre 2014.

En novembre prochain, cinq trophées récompenseront des réalisations exemplaires favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Initiatives d'envergure, concepts novateurs, petites structures ou grandes entreprises, tous sont amenés à candidater dans les catégories suivantes :

- Accessibilité universelle
- Ville citoyenne et service public
- Ecole et culture
- Entreprise citoyenne
- Sport

Depuis la première édition en 2004, plus de 1300 projets ont participé à la compétition. Nous attendons les vôtres !

Pour télécharger un dossier de candidature ou candidater en ligne : www.apajh.org
Demandez le dossier par téléphone au **01 44 10 23 40**.

A propos de la Fédération des APAJH...

Créée en 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), association militante et gestionnaire, est le premier organisme en France à considérer et accompagner tous les types de handicaps : physiques, mentaux, sensoriels, psychiques, cognitifs, polyhandicaps, troubles de santé invalidants ... La Fédération, qui compte 14 000 collaborateurs, fait avancer la réflexion et l'action pour assurer à chacun un égal accès aux droits (droit à l'école, droit à la vie professionnelle, droit à la vie sociale et culturelle...). Présente dans 90 départements, elle accompagne 30 000 personnes en situation de handicap, mineures comme adultes, dans plus de 630 établissements ou services. Trois principes guident son action : laïcité, solidarité, et citoyenneté.